



NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_ NO DE DOSSIER : \_\_\_\_\_

Titre	COURBE D'OBSERVANCE – INH DIE AUTO ADMINISTRÉ
CODE de Boîte à outils TB	DSPu-TB_ITL_COURBE-INH-DIE
Date de modification	2022-06-08

## BUT

- S'assurer d'une prophylaxie optimale contre l'infection tuberculeuse latente afin de prévenir l'apparition d'une tuberculose active.
- Prévenir l'apparition de souches de *Mycobacterium tuberculosis* résistantes à l'Isoniazide.

## OBJECTIFS

- Offrir un suivi optimal et régulier aux personnes avec une ITL en cours de traitement.
- Identifier rapidement les problèmes d'observance et offrir le soutien approprié.
- S'assurer d'un taux de complétion des doses dans la période définie (270 doses en 9 mois – maximum 13.5 mois).

## RESPONSABILITÉS

→ **Infirmière** : Utilise adéquatement la courbe d'observance tout au long de la prophylaxie en suivant la présente procédure.

→ **Médecin** : - **S'assure d'exclure une tuberculose active avant d'amorcer une prophylaxie à l'Isoniazide.**

- Selon les indications de la présente courbe d'observance, prescrit les recommandations de suivi clinico-radiologique en complétant et signant l'outil [Guide de suivi clinico-radiologique \(TB-ACT-ITL\\_GUIDE-SCR\)](#).

## PROCÉDURE

- Commencer l'inscription du nombre de doses prises **dès** la deuxième visite. Valider le nombre de doses prises le plus précisément possible.
- Indiquer par un point sur la courbe le nombre de doses prises selon le nombre de semaines depuis le début du traitement. Si le point est dans la :
  - Zone jaune « **Encourager** » → Reconnaître l'avancement, bien que sous-optimal de la prophylaxie et encourager la personne à poursuivre la médication.
  - Zone rose « **Accompagner** » → Identifier les causes du retard et mettre en place les moyens pour faciliter la prise de la médication.
  - Zone verte « **Recommencer** » → Discuter des obstacles à l'observance et convenir avec la personne, s'il y a lieu, d'une reprise de la médication. Aviser le médecin pour une nouvelle prescription ou un autre suivi.
  - Zone bleue « **Cesser** » → Vous référer au médecin pour qu'il prescrive le suivi recommandé selon les indications du [Guide de suivi clinico-radiologique](#).
- La décision de cesser la médication doit être prise par le médecin traitant sauf si la personne refuse ou abandonne la prophylaxie d'elle-même.
- Si la personne refuse de continuer la médication, référer au médecin pour qu'il prescrive le suivi recommandé selon le [Guide de suivi clinico-radiologique](#).
- Inscrire la raison de cessation dans la case « Si cessation, raison ».
- Inscrire la date de fin de la prophylaxie (**la date de prise de la dernière dose**).
- Une fois le traitement terminé ou cessé, transmettre la courbe d'observance complétée à [Tuberculose Santé Publique \(RRSSSN\) tuberculose-santepublique.nrbhss@ssss.gouv.qc.ca](#) et [Vannessa Jean-Marie \(CIUSSSCN-RRSSSN\) vannessa.jean-marie.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca](#)